Troubles du processus sensoriel (TPS)

La thérapie - Niveau 3

Objectif général :

Mettre en place la thérapie OTPIS© auprès des enfants présentant un défi occupationnel.

Objectifs spécifiques :

La formation a pour objectif de :

- ✓ Relier les données sensorielles et sensori-motrices à une difficulté de performance occupationnelle.
- ✓ Différencier but occupationnel, cible thérapeutique et activité de séance.
- ✓ Formuler une hypothèse sensori-motrice à partir de données convergentes (Entretien motivationnel, Profil ESO©, Bilan OTIPIS©)
- ✓ Déterminer des cibles thérapeutiques adaptées au But et Profil de l'enfant.
- ✓ Sélectionner et graduer une activité selon la réponse adaptative de l'enfant.
- ✓ Préparer et mesurer le transfert vers la vie quotidienne.

Jour 1 : la théorie

- Principes spécifiques de la Thérapie OTIPIS©
- Développer son raisonnement clinique
- Différencier Objectif occupationnel, Cible thérapeutique, Objectif thérapeutique
- Favoriser l'engagement selon les limitations sensori-moteur
- Construire sa séance OTIPIS© (juste challenge, leviers de graduation, réponse adaptative, transfert de compétences)
- Evaluer la thérapie au travers de la GAS
- Ateliers cliniques

Jour 2

- Rôle du matériel et des engins
- Présentation des cas cliniques individuels

Jour 3

- Ateliers cliniques : pratiquer la méthode OTIPIS

Les 2e et 3e journées sont réalisées au sein d'un cabinet équipé pour l'intégration sensorielle.

Formateurs (1 ou 2 formateurs selon le nombre de participants) **:**

Claire DELAVY, est ergothérapeute, diplômée en 2004 (ISEEK, Bruxelles). Spécialisée en pédiatrie, elle est titulaire d'un DU Neuropsychopathologie des Apprentissages Scolaires, d'un DIU Troubles Alimentaires Pédiatriques et d'un CAS de Thérapeute en Intégration Neurosensorielle (Suisse). Elle est également formée à la MCRO, COOP, Réflexes archaïques (RMT). Elle exerce principalement auprès d'enfants âgés de 0 à 12 ans en libéral (cabinet, crèche, école).

Aurélie CLEREMBAUX, est ergothérapeute diplômée depuis 1996 (Créteil). Spécialisée en pédiatrie, elle est titulaire d'un DU en autisme, d'un DU Neuropsychologie et troubles des Apprentissages et d'un DU développement sensoriel, cognitif et moteur de l'enfant. Elle est formée entre autres, à la thérapie oromyofaciale et troubles du sommeil, aux habiletés sociales, à l'intégration sensorielle, en réflexes primordiaux.

Formatrice depuis 2000, elle crée Santé Formation afin de partager ses expériences, son expertise et permettre à tous les professionnels de bénéficier de formations continues de qualité dont les contenus sont directement applicables dans nos pratiques.

Claire et Aurélie sont les auteures du Profil ESO© et du Bilan OTIPIS©.

Dates et lieux 2027 :
3/4/5 mars à Ardres (62)
8/9/10 septembre à St Maure des Fossé (94)
1/2/3 Décembre à Compiègne (60)

Prérequis :
Ergothérapeute ayant suivi une formation en intégration sensorielle, comportant les bases et l'évaluation.
Il est nécessaire d'avoir le Profil ESO© et le Bilan OTIPIS© et de filmer un bilan.
Compétences visées, relatives au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (cf. Arrêté du 5 Juillet 2010) : C1, C2 et C3.

Moyens pédagogiques :
Apport théorique
Support power point
Expérimentation en ½ groupe
Échanges
Etudes de cas

Moyens Techniques :
Les supports de cours sont téléchargeables sur une plateforme

Modalités d'évaluation et suivi des pratiques :
L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée tout au long de la formation par des mises en situation, ainsi qu'au travers d'un questionnaire en fin de formation.
La formation est basée sur la pratique et sera directement applicable dans votre quotidien professionnel.

Modalités :
Frais d'inscription : 650€
Possibilité de prise en charge auprès du FIF-PL (pour les libéraux) ou de votre OPCO.

SANTE FORMATION
58 rue de Sercq, ZA du Croissant, 50380 Saint PAIR sur MER
Tél : 06.77.37.72.88, inscription@santeformation.org
N° de déclaration d'activité : 25 50 010 1850 enregistré auprès du préfet de Basse Normandie
Organisme certifié QUALIOPI dans le cadre des actions de formation, N°FO476
V2-2027